

# Le communiqué du Conseil des ministres du 11 octobre 2017

Le Président Macky SALL a réuni le Conseil des Ministres, mercredi 11 octobre 2017, à 10 heures, au Palais de la République.

Entamant sa communication autour de la consolidation des performances du Sénégal en matière de compétitivité, le Chef de l'Etat se félicite des bons résultats obtenus par notre pays, au regard de l'indice global de compétitivité (IGC) qui positionne le Sénégal au premier rang du classement des pays de l'Afrique de l'Ouest, à la 11<sup>ème</sup> place au niveau continental, et à la 106<sup>ème</sup> place sur 137 pays, contre la 112<sup>ème</sup> place en 2016/2017. Il demande au Premier ministre de tirer, en relation avec le secteur privé, tous les enseignements du rapport mondial sur la compétitivité 2017-2018, afin d'améliorer significativement les prochains scores du Sénégal.

Ainsi, le Président de la République invite le Gouvernement à accorder une attention particulière à l'amélioration continue de l'environnement des affaires, au développement de la formation et de l'apprentissage, pour asseoir la qualité de l'offre de travail et l'insertion socioprofessionnelle rapide des jeunes et des femmes. En outre, le Chef de l'Etat demande au Gouvernement de veiller au déploiement urgent d'une stratégie de soutien à l'efficiencia du marché du travail, par le rapprochement de l'entreprise au système éducatif et le développement soutenu des filières scientifiques et technologiques.

Le Président de la République demande enfin au Gouvernement de préparer la tenue du Conseil Présidentiel sur l'Investissement (CPI) avant fin décembre 2017.

Rappelant par ailleurs l'importance de l'industrialisation et la promotion de l'innovation, piliers stratégiques de la consolidation durable de la croissance économique, le Chef de l'Etat demande au Premier ministre de piloter la mise en œuvre d'un programme national de redynamisation de l'industrie, avec une phase d'urgence qui intègre la restructuration progressive et prospective des branches et entreprises industrielles en difficulté, le lancement et l'accélération de l'implémentation des projets industriels en cours dans le cadre de l'émergence des parcs industriels et zones économiques spéciales.

Au demeurant, le Président de la République invite le Gouvernement à veiller davantage sur les secteurs industriels stratégiques de notre économie et à engager, avec tous les acteurs du monde rural et les opérateurs économiques, la mise en œuvre d'une stratégie consensuelle d'encadrement du développement de l'agrobusiness, prenant en compte toutes les filières et optimisant l'ensemble des chaînes de valeur. Le Chef de l'Etat demande également au Premier ministre de finaliser, dans les meilleurs délais, l'exécution d'un Plan Spécial de Promotion de l'Innovation (PPI), et de mettre en place un Conseil national de la Recherche et de l'Innovation, afin de valoriser, dans le secteur industriel, les résultats de nos chercheurs ainsi que les brevets nationaux homologués.

Le Président de la République a clos sa communication sur son agenda diplomatique, le suivi de la coopération et des partenariats.

Le Premier Ministre a axé sa communication sur la rentrée scolaire 2017-2018 et le renforcement de la sécurité dans les transports fluviomaritimes, avant de rendre compte du suivi et de la coordination de l'activité gouvernementale.

Le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement rural a rendu compte du déroulement de la campagne agricole 2017-2018

Concluant le débat général, le Chef de l'Etat arrête le projet de loi de finances pour l'année 2018 à 3 709,10 milliards de francs CFA, contre 3 360 milliards de FCFA pour la loi de finances initiale 2017, soit une hausse de 349,2 milliards de francs CFA en valeur absolue et 10,4% en valeur relative.

Il s'agit en réalité d'un budget orienté vers les grandes priorités sociales, qui privilégie les dépenses ayant un impact significatif, direct et immédiat sur le quotidien des Sénégalais, dans l'objectif de l'amélioration continue de leur bien-être. Ainsi, plus de 1161 milliards de francs CFA, soit 42% du total des dépenses hors dette, sont consacrés aux secteurs sociaux, dont 40 milliards pour les bourses de sécurité familiale, 30 milliards pour l'entrepreneuriat rapide des jeunes et des femmes, 38 milliards pour la formation professionnelle et l'apprentissage, 27 milliards pour les subventions aux intrants agricoles, 15 milliards pour le PUDC, 14,5 milliards pour les Domaines agricoles communautaires, compte non tenu des secteurs de la santé et de l'éducation.

En effet, le projet de budget marqué par une hausse significative du niveau des recettes et de grandes affectations de ressources dans les secteurs de la santé et l'éducation pour accompagner les populations dans l'amélioration de leur quotidien, témoigne de la bonne santé de notre économie, avec la consolidation des investissements publics programmés dans le Plan Sénégal Emergent, notamment dans l'agriculture, les infrastructures et l'énergie.

Dès lors, le Président de la République indique au Gouvernement l'impératif de tout mettre en œuvre pour l'atteinte, dans les meilleurs délais, des objectifs assignés à la loi de finances pour l'année 2018 qui est le quatrième budget de mise en œuvre pleine du PSE, en veillant à la maîtrise du niveau d'endettement, à l'efficacité et à la rationalisation des dépenses publiques.

**Au titre des textes législatifs et réglementaires, le Conseil a adopté :**

- le projet de loi de finances pour l'année 2018.
- le projet de décret portant ouverture à la circulation aérienne publique de l'Aéroport International Blaise DIAGNE DIASS-THIES.

**Au titre des mesures individuelles, le Président de la République a pris les décisions suivantes :**

- Madame Safiatou NDIAYE, Ambassadeur du Sénégal en Afrique du Sud, est nommée cumulativement avec ses fonctions, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Sénégal auprès de Son Excellence Monsieur Hage GEINGOB, Président de la République de Namibie, avec résidence à Pretoria ;
- Madame Ramatoulaye Diagne MBENGUE, Professeur titulaire des Universités, est nommée à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2017, Recteur de l'Université de Thiès, en remplacement de Monsieur Matar Mour SECK, appelé à faire valoir ses droits à une pension de retraite ;
- Monsieur Babacar BA, Administrateur civil, est nommé Secrétaire général du ministère du Tourisme, poste vacant ;
- Monsieur Amadou Abdoul SOW, Docteur d'Etat ès Lettres, Professeur titulaire des universités, précédemment Doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar, est nommé Directeur général de l'Enseignement supérieur, en remplacement de Monsieur Babacar GUEYE, appelé à d'autres fonctions ;

- Docteur Marie-Khémesse Ngom NDIAYE, Médecin principal de classe exceptionnelle, précédemment Directeur de la Lutte contre la Maladie, est nommée Directeur général de la Santé, en remplacement du Docteur Pape Amadou DIACK ;
- Monsieur Amadou DOUCOURE, Médecin de Santé publique, Economiste de la Santé, est nommé Directeur de la Lutte contre la Maladie, en remplacement du Docteur Marie-Khémesse Ngom NDIAYE, appelée à d'autres fonctions ;
- Docteur Omar SARR, Médecin de Santé publique, précédemment Coordonnateur du Programme national de Lutte contre le Paludisme, est nommé Directeur de la Santé de la Mère et de l'Enfant, poste vacant ;
- Monsieur Ousseynou NGOM, Planificateur, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement, au ministère de la Santé et de l'Action sociale, en remplacement de Monsieur Thierendella BABOU ;
- Monsieur Mandiaye DIOP, titulaire d'un DESS en intelligence économique, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement, au ministère du Tourisme, poste vacant ;
- Monsieur Senghane MBODJI, Docteur d'Etat ès Science, Professeur assimilé à l'Université Alioune Diop de BAMBEY, est nommé Directeur de l'Enseignement supérieur privé à la Direction générale de l'Enseignement supérieur, en remplacement de Monsieur Abdou SENE, appelé à d'autres fonctions ;
- Madame Ndéye Yacine GUEYE, économiste de l'Éducation, titulaire d'un Master en Sciences économiques, est nommée Directeur de l'Administration générale et de l'Équipement, au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en remplacement de Madame Magatte Lo BODIAN, appelée à d'autres fonctions ;
- Monsieur Cheikh Ahmadou Bamba FALL, Ingénieur polytechnicien, est nommé Directeur de la Maintenance, des Constructions et des Equipements, au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, en remplacement de Monsieur Baba BA, appelé à d'autres fonctions.
- Monsieur Boubacar MBODJI, Commissaire aux Enquêtes économiques principal, est nommé Inspecteur des Affaires Administratives et financières, au ministère du Commerce, de la Consommation, du Secteur informel et des PME, en remplacement de Monsieur Mahecor Makhfou DIOUF, appelé à d'autres fonctions.

**Le Secrétaire général du Gouvernement, Porte-parole**